

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15891**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Domaine: Droit Économie Gestion -Mention: Comptabilité, Finance, Fiscalité et Patrimoine -Spécialité: Gestion du patrimoine

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Aix-Marseille Université	Président de l'Université, Recteur de l'Académie d'Aix Marseille, Aix-Marseille Université

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

313m Finances, banques, assurances (non indiquée ou autre)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

Ce professionnel,

Elabore un diagnostic patrimonial et apporte des solutions individualisées à chacun de ses futurs clients.

Développe une démarche relationnelle et commerciale pour prospecter et accompagner ses clients ou futurs clients.

Compétences ou capacités attestées

Ce diplômé a des compétences juridiques, commerciales ou de gestion appropriées concernant :

La Fiscalité des personnes physiques

Le Droit de la famille et des successions

La Gestion des produits de diversification du patrimoine (valeurs mobilières et instruments financiers, produits d'assurance, épargne, marché de l'art, immobilier etc.)

La Gestion des assurances et de la prévoyance, couverture des risques.

Le diagnostic global et l'approche commerciale

La Gestion de l'activité du conseiller en gestion du patrimoine

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le master délivre la « compétence juridique appropriée » (CJA) au visa de l'arrêté du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice en date du 1er décembre 2003

Conseiller en gestion de patrimoine :

- Etablissements de crédit ;

- Compagnies d'assurance ;

- Courtiers

- Institutions financières

- Prestataires de services d'investissement

- Etudes notariales

- Cabinets indépendants

- Conservation du patrimoine historique

Intermédiaire en Opérations de Banque (IOB)

Codes des fiches ROME les plus proches :

C1205 : Conseil en gestion de patrimoine financier

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Accès en M1 : lic. Éco. ou gestion, en M2 : M1 Droit, Éco. ou Gestion. Gdes Écoles de Commerce, d'Ing., Ou par Validation des acquis durée deux ans, 4 semestres. 400 h en M1, 300 h en M2

UE (Horaire; crédits) Semestre 1: Obligatoires Finance 60; 6 -Stratégie et Gestion de projets 54 ; 6 -Outils et Méthodes 36;6

Optionnelles 2 parmi : Comptabilité et Finance 66;6-Révision Comptable I 48 ; 6-Risque Qualité Décision 48 ; 6 **semestre 2 :**

obligatoires Environnement financier et fiscal 48 ; 6- Entreprise et TIC 60 ; 6- Droit 48 ; 6 **optionnelles 2 parmi :** Organisation et

prévision 48; 6-Révision Comptable II 60; 6-Business Plan et Simulation 24; 6 -Grands débats Economiques et Financiers 48; 6 **Semestre**

3 Droit des successions, partage et transmissions. Droit des sociétés civiles 50;6- Fiscalité personnelle et successorale 50 ; 6- Anglais I 15

; 3 - Gestion des produits de diversification du patrimoine 60; 12 - Investissement et gestion de l'Immobilier. Locatif nu et meublé 25 ; 3

Semestre 4 Assurances, retraite et prévoyance 30;3-Anglais II 10;3-Diagnostic global du patrimoine et approche commerciale 60 ; 6-Stage

4 mois et mémoire de fin d'études. 18 ECTS

Modalités de la certification Par validation des semestres 1 et 2 et des semestres 3 et 4. La validation des semestres se fait par

l'obtention et la capitalisation de chacune des UE qui les composent. La certification s'obtient après un contrôle par examen terminal. Par des épreuves écrites et/ou orales

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	oui , Jury composé de 75 % d'enseignant et de 25 % de professionnels
En contrat d'apprentissage	X	non
Après un parcours de formation continue	X	oui
En contrat de professionnalisation	X	non
Par candidature individuelle	X	oui ,Jury composé de 75 % d'enseignant et de 25 % de professionnels
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	oui ,jury composé d'enseignants et de professionnels conformément aux textes

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2001 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'Habilitation du diplôme en date du 06 juin 2012

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Code de l'Education article L613 - 3

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

En 2010/2011

Formation Initiale (AIX) 23 dont 8 F et 15 H

Formation continue (AIX) 9 dont 2F et 7 H

Alternance (LYON) 34 dont 16 F et 18 H

En 2011/2012

Formation Initiale (AIX) 21 dont 8 F et 13 H

Formation continue (AIX) 14 dont 1 F et 13 H

Alternance (LYON) 26 dont 13 F et 13 H

En 2012/2013

Formation Initiale (AIX) 31 dont 14 F et 17 H

Formation continue (AIX) 10 dont 3 F et 7 H

Formation continue PARIS 23 dont 6 F et 17 H

Autres sources d'information :

<http://www.cetfi.org>

<http://www.univ-amu.fr>

Lieu(x) de certification :

Aix en Provence

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Aix en Provence et Paris (en formation continue uniquement)

Historique de la certification :

Remplacée par la fiche RNCP nationale n°32159

A l'origine ce diplôme était un DESS « GESTION DE PATRIMOINE » créé en 1998.

Cette formation a été conçue et a évolué en étroite concertation avec des associations professionnelles et notamment l'ANACOFI et CGPC.